



**A Global
Ban on
Landmines**

**L'interdiction
complète des
mines terrestres**

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ÉQUIPE D'ACTION CONTRE LES MINES (ILX)
RAPPORT D'ÉTAPE MENSUEL N° 8

29 janvier 1999

1. Le point sur la Convention

- 133 signataires / accessions
- 63 ratifications
- Depuis notre dernier rapport, 4 autres pays ont ratifié la Convention : Swaziland, Australie, Espagne, Barbade, El Salvador et Nouvelle Zélande.
- La Convention entrera en vigueur le 1^{er} mars 1999.

2. Faits saillants de janvier

Réunions/séminaires

- Le 11 janvier, le Canada et le Mexique, appuyés par l'OEA et l'OPS, ont organisé un séminaire régional sur les mines terrestres antipersonnel à Mexico. La réunion a rassemblé des représentants de gouvernements et d'ONG de partout dans l'hémisphère ainsi que des représentants d'organisations et d'institutions internationales et des principaux pays donateurs.

POINTS SAILLANTS DU SÉMINAIRE

- a) Le Mexique, le Canada et l'OPS ont signé un protocole d'entente concernant un programme conjoint de réadaptation des victimes des mines en Amérique centrale. Le programme entre en vigueur immédiatement.
- b) Les participants ont tous reconnu les réalisations novatrices dans le domaine du déminage en Amérique centrale et l'importante contribution de l'OEA et des pays donateurs. Ils ont également reconnu qu'il fallait redoubler d'effort compte tenu des retards causés par l'ouragan Mitch.